



# Colombey-les-Belles, Un village-étape au XIX<sup>e</sup> siècle

Colombey-les-Belles, dans le lointain. Vue partielle depuis les environs d'Allamps.

Colombey-les-Belles est une localité située à vingt kilomètres au sud-ouest de Nancy. Elle s'étend sur l'axe routier qui conduit de Lyon à la Lorraine du Nord, au carrefour de l'axe Vaucouleurs-Vézelise. Avant que l'autoroute A31 (E21) ne soit réalisée, Colombey-les-Belles faisait fonction de village d'étape. Cette fonction est probablement à l'origine de sa fondation à l'époque gallo-romaine. Sa position sur la voie menant de Lyon à Trèves, à un endroit où commence une bifurcation allant vers Nancy, fit pendant des siècles de Colombey un endroit où l'on s'arrêtait, tant la population civile que militaire.

Le village ne faisait pas partie du temporel de l'Évêché de Toul. On sait qu'il fut pendant longtemps une possession de l'abbaye Saint-Evre de Toul. Au XVI<sup>e</sup> siècle, il appartient clairement au duc de Lorraine, prévôté de Gondreville, bailliage de Nancy. Au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, Colombey est du ressort du bailliage de Vézelise. Le village est alors appelé Colombey-aux-Belles-Femmes sans que l'on sache pourquoi. Cela durera ainsi jusque vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle où l'on ne dira plus que Colombey-les-Belles.

Le village est chef-lieu de canton depuis la Révolution. En 1836, ce canton, avec trente-deux communes, est un des plus vastes du département de la Meurthe. De même, le village est le siège d'une cure cantonale qui comprend vingt-six succursales et sept annexes. À cette époque-là, la forêt (717 hectares) recouvrait 40% du finage de Colombey-les-Belles, les terres labourables, soit 804 ha, 46 %. Les trente-et-un hectares de vignes ne représentaient que 1,7 % du finage, un peu plus que les prés.

La population de Colombey est tout à fait représentative des communes rurales au XIX<sup>e</sup> siècle. Il y a 780 habitants en 1802. Une longue période de croissance fait culminer ensuite la population à 1 086 habitants en 1851. Puis il y a une sorte de palier jusque 1881 où l'on compte encore 1 002 habitants. Commence ensuite un

déclin qui conduit la population à 773 habitants en 1901. Il y a 200 ménages en 1802, 338 en 1881, 282 en 1901. En fait, on passe d'environ 3,3 personnes par ménage jusqu'au milieu du siècle à 2,7 personnes par ménage en 1901. La fécondité a diminué. Les moins de vingt ans font alors 29% de la population, autant que la tranche d'âge des quarante/soixante ans, les plus de soixante ans faisant 19% du total. La transition démographique accompagne donc un exode rural qui est incontestable à partir du début de la III<sup>e</sup> République.

L'examen social de la population en 1846 puis de 1881 à 1901 selon les sources disponibles, est riche d'enseignements. Les archives donnent indubitablement de Colombey l'image d'un chef-lieu de canton rural. Les professions liées à l'agriculture sont bien représentées. Mais les services destinés à tout le canton, tant publics que privés, le sont bien plus encore. La population active recensée à la fin de la Monarchie de Juillet représente le tiers de la population, soit 341 personnes. Les ruraux forment entre 15 et 31% des actifs ; tout dépend du nombre de domestiques et manœuvres attachés aux travaux des champs que l'on retient sur un total de cinquante-six. Il y a trente-six cultivateurs et huit vigneron. La part la plus importante de la population active est détenue par le groupe des artisans et commerçants. Ensemble, ils font 39% du total des actifs, soit cent-trente-trois personnes. Il y a 83 artisans parmi eux. Les plus nombreux parmi ces derniers sont ceux qui travaillent le bois : menuisiers, charpentiers, sabotiers et même un ébéniste. Trente-six métiers sont représentés. Ce qui montre que le village avait encore une économie d'autosubsistance.

La fonction d'étape de Colombey-les-Belles est soulignée par divers indices. Il y a bien sûr un maître de poste et quatre postillons ainsi qu'un conducteur de diligence. Il y a aussi un entrepreneur de messagerie, sept aubergistes, cinq voituriers, un cabaretier, un limonadier et deux cafetiers.

Trois métiers de production sont particulièrement signalés en 1846. La présence de deux brasseurs, de deux meuniers et de trois tuiliers est là pour ne pas nous faire oublier qu'on est en milieu rural. La tuilerie de Colombey était semble-t-il, en 1827, un bien communal puisque cette année-là, la municipalité en répara les bâtiments.

Les services publics et les professions libérales sont particulièrement présents à Colombey. On est en effet au chef-lieu d'un vaste canton. Fonctionnaires publics et employés municipaux sont au nombre de vingt-six. Parmi eux, on relève cinq gendarmes à cheval, un juge de paix et son greffier, deux percepteurs, un receveur de l'enregistrement. Le village a son bureau de poste avec un directeur et quatre facteurs ruraux. La mairie emploie plusieurs agents : secrétaire, garde champêtre, cantonnier notamment. Les professions libérales sont, elles aussi, représentatives d'un chef-lieu de canton. On trouve alors à Colombey deux médecins, deux notaires ainsi qu'un huissier.

Certains services de type nouveau existent au village, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il y a un pharmacien, un géomètre, un mécanicien et quatre horlogers. La fonction de chef-lieu de canton se traduit aussi par un nombre élevé de propriétaires-rentiers résidents. On en compte trente, signe de l'existence d'une certaine richesse. Celle-ci se manifeste aussi par la présence de six étudiants, probablement des jeunes partis au collège de Toul, peut-être même à Nancy, pour des études plus longues.

Une chose est à souligner : la présence sans discontinuer du même curé, Charles-Joseph Cauzier, de 1841 jusqu'en 1886. C'est à Colombey que cet homme, né à Thiaucourt, fit presque toute sa carrière. Ses sœurs tenaient son ménage. Il signalait « l'assez grande indifférence » de ses paroissiens et le fait que « le produit des troncs était nul ». La pratique religieuse était plus faible à Colombey que dans le reste du canton. Les offices étaient surtout suivis par des femmes. Il en était de même pour les confréries, sauf pour l'archiconfrérie des morts qui accompagnait les défunts au cimetière. Il existait toutefois une association de dames patronnesses qui s'occupait des nécessiteux.

Une évolution est perceptible dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Un certain nombre d'ouvriers agricoles ayant acheté quelques parcelles se disent désormais cultivateurs. Dans la décennie 1880, il y a beaucoup de bûcherons et de tourneurs sur bois. Quelques professions nouvelles se sont développées. On observe une trentaine de fabricants de boutons. Il y a une quarantaine de brodeuses et deux entrepreneurs

de broderie. Vivent et travaillent aussi à Colombey un huilier, une modiste, un receveur-buraliste.

La présence en 1881 de cinquante-neuf ouvriers sur le chantier temporaire de la ligne de chemin de fer Toul-Mirecourt augmente d'ailleurs artificiellement le nombre des habitants. Cela durera, dans une moindre mesure, jusqu'à la fin du siècle pour la prolongation de la ligne en direction de Mirecourt et de Neufchâteau. L'ouverture de la gare de Colombey après 1881 apporte à la commune trois emplois nouveaux : un chef de gare, un facteur-aiguilleur et un garde-barrière. La présence à Colombey, à la fin du siècle, d'une musicienne et d'une famille de sculpteurs constitue aussi une nouveauté.

La physionomie du village a beaucoup évolué dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'existence, après 1881, d'une voie de chemin de fer a renforcé la fonction d'étape de la localité. La disparition du moulin à vent fut plus rapide que celle de la tuilerie encore signalée en 1886. Colombey comprenait sept rues et une place en 1846. Ces dernières avaient déjà un nom. Il en subsiste, de nos jours, trois de cette époque : celui de la rue Marosse, de la rue de l'Église et de la rue de Velaine. À la fin du siècle apparaîtront les rues Gambetta, Jeanne d'Arc, Alexandre III et Pasteur. Les noms des rues Neuve et Saint-Nicolas auront disparu.

Le principal problème de Colombey-les-Belles a été celui de l'eau, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. La nature même du sol et l'absence d'eaux vives significatives, comme à Favières, ont constitué durant tout le siècle un souci permanent. Les phénomènes karstiques privaient la population et ses activités d'une ressource en eau abondante et permanente. Plusieurs auteurs du début du XIX<sup>e</sup> siècle écrivent « que Colombey est totalement privée de fontaines et ruisseaux et n'a, pour pouvoir s'abreuver, que l'eau des citernes et des puits ». Les archives font sans cesse état de travaux pour réparer les puits publics. Il y avait sept points d'eau en 1823 : les puits de la Marosse, du Chagnier, du Quartier, de la Maix, du Fourneau, du Busson (sic), ainsi que la fontaine de Velaine. Leur profondeur était de cinq à six mètres. La commune disposait aussi d'un « aigayoir » dit « du Grand Vivier », près d'un puits du même nom, qui fut réparé en 1859. La fontaine de la tuilerie était publique. Le grand problème était de construire des lavoirs près de ces puits et de faire des aqueducs pour y amener l'eau. Deux petits lavoirs avaient ainsi été construits en 1832, l'un rue Marosse, l'autre près du puits de Chagny.

En 1858, suite à la grande sécheresse de l'année précédente, la commune entreprit de construire un puits supplémentaire. Le besoin d'eau était devenu criant surtout pour tous : « habitants, bestiaux et cavalerie





**La Maison Commune de Colombey-les-Belles, devenue mairie-école en 1823**



**L'ancienne halle, reconstruite en 1692, où se tenaient marchés et foires.**



**L'église Saint-Maurice, refaite vers 1770, réparée en 1827, 1862 ...**



**La route qui depuis des siècles traverse Colombey-les-Belles.**

de passage ». Il avait même fallu se procurer de l'eau dans les communes voisines. C'est ce qui poussa aussi la commune à reconstruire la fontaine de la tuilerie. Ce puits d'une profondeur de huit mètres fut creusé près de la fontaine de Velaine. Quelques années plus tard, en 1862, fut construit un lavoir avec citerne de 60 m<sup>3</sup> à l'usage des habitants de la « maison commune », nom donné alors à la mairie. La citerne était ravitaillée par

l'eau du toit de la maison. Elle était voûtée et faite en pierre de Crépey, l'intérieur du lavoir étant pavé avec « les moellons du Haut-Buisson, les plus durs du pays ». Un banc en pierre avait été prévu pour déposer le linge ainsi qu'une cheminée pour chauffer l'eau. De tels lavoirs avec citernes existaient dans d'autres maisons de la commune, au presbytère par exemple.

Les archives nous ont laissé d'intéressants renseignements sur les autres bâtiments publics de la commune. L'église Saint-Maurice en était le plus ancien. Créée par les Bénédictins de Saint-Evre de Toul, on sait qu'elle fut reconstruite vers 1700 et que sa voûte fut refaite après 1771. Elle fut l'objet de travaux tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1827, le beffroi avait été reconstruit et la flèche du clocher restaurée et « recouverte d'ardoises d'Allemagne dites écailles ». Tous les vitraux avaient aussi été refaits. Encore réparée en 1862, la flèche du clocher fut complètement reconstruite lors des grands travaux que connut l'église à la veille de la Première Guerre mondiale. Le cimetière, qui se trouvait jusque là près de l'église, fut déplacé en 1838. Une croix y fut installée et des arbres plantés, « des cytises ou acacias ou robiniers sans épines ».

Les archives ont laissé peu de renseignements sur la mairie. On sait seulement qu'elle fut agrandie en août 1823 selon les plans de l'architecte Viriot. Elle devenait alors « mairie-école » avec deux salles de classe, le bureau de la mairie, une salle d'audience et de justice de paix avec un greffe ainsi qu'une remise pour la pompe à incendie. On sait davantage de choses sur les écoles. En 1855, alors que la population atteignait 1 086 habitants, l'école fut agrandie pour les garçons. On installa dans les salles qui avaient été blanchies deux séries de six tables parallèles ainsi qu'« un petit poêle dit fourneau ». L'école des filles avait été reconstruite dix ans plus tôt sous la direction de M. Saint-Omer, architecte à Toul. Les institutrices des filles étaient des sœurs de la Providence de Portieux. En 1877, une salle d'asile, c'est ainsi qu'on appelait alors l'école maternelle d'aujourd'hui, fut créée. C'était un indubitable signe de modernité car ce genre de salle était encore très peu répandu dans nos campagnes. Cette salle était éclairée par une flamande et communiquait avec le corridor de l'école des sœurs.

Il est une chose qui est encore mal connue à Colombey : ses foires et marchés. Ces derniers avaient été autorisés par des lettres patentes du duc Charles III en 1596 puis en 1602. Une halle avait été construite en 1692 et des marchés établis tous les mardis. Ces institutions valorisaient notamment le commerce des grains et celui du pavot « dont la culture était florissante depuis longtemps à Colombey ». On sait qu'en 1885 la halle de Colombey était louée par bail de cinq ans, procurant annuellement 100 F. de revenus à la commune. Cette somme était modeste. Elle ne représentait que 0,6% des revenus ordinaires, la taxe sur les chiens rapportant quatre fois plus. À Colombey, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, se déroulaient aussi annuellement quatre foires d'une journée. Trois avaient été instituées en 1807, une en 1832. On y vendait des bestiaux, de la quincaillerie et des instruments aratoires. Ces foires avaient alors « une certaine importance ». Ce nombre de foires était, après Toul où elles étaient plus longues, le plus important de l'arrondissement.

Colombey-les-Belles était ainsi au XIX<sup>e</sup> siècle un chef-lieu de canton actif où l'agriculture était plus secondaire que dans les environs. Le problème de l'eau y était sans doute pour quelque chose. Village-étape, localité de passage, Colombey s'est sans cesse adaptée à l'évolution économique et sociale. De nos jours, la construction de l'autoroute A31 y a valorisé la fonction résidentielle. Les traces du passé sur l'habitat sont devenues de plus en plus discrètes. La localité demeure le dynamique chef-lieu du Pays de Colombey et du Sud Toulousain, en territoire de Terres de Lorraine.

Jean-Paul AUBÉ



**LA NATURE EN FLEURS**

Successeur de Marie-José Faivre  
 237, rue du Champ de Foire - 54200 TOUL  
 Tél.: 03.83.43.05.30 - Fax: 03.83.63.15.66  
 lanatureenfleurs@laposte.net

**2B IMMOBILIER**  
 Achat Vente Location Estimation Gérance



www.2b-immo.com  
 2b-immobilier@orange.fr

AGIR POUR LE LOGEMENT

4, Place des Cordeliers - 54200 TOUL  
**Tél : 03 83 64 54 54**